

Publics - Prérequis

Le programme est ouvert aux demandeurs d'emploi sans distinction d'âge, de sexe, ou de statut.

Les publics prioritaires sont : demandeurs d'emploi de premiers niveaux de qualification (niv3 et infra) ou de niveaux 4/3 non identifiables (sans équivalence de diplôme en France), personnes handicapées, résidents des quartiers répertoriés politique de la ville, bénéficiaires du RSA, salariés de l'insertion par l'activité économique, mères ou pères de famille ayant interrompu leur activité professionnelle pour élever leurs enfants, personnes placées sous main de justice, personnes en cours de VAE.

Aucun prérequis sur le niveau à l'entrée en formation sur les parcours 1 et 2.

Objectifs

Construire ou confirmer son projet professionnel

Accéder à un emploi

S'adapter aux évolutions professionnelles

Renforcer ses savoirs de base

Préparer un concours ou un examen

Préparer une entrée en formation qualifiante ou pré-qualifiante

Contenus de la formation

Les parcours combinent différents modules :

- Élaboration ou confirmation du projet professionnel
- Français à visée professionnelle
- Remise à niveau sur les compétences du Socle
- Raisonnement logique et mathématique
- Technologies de l'Information et de la Communication
- Stages en Entreprise

Coût de la formation :

Le coût de la formation est entièrement pris en charge par la Région Ile de France avec le soutien du Fonds Social Européen

Cette formation peut ouvrir droit à une rémunération selon le statut des candidats.

Les parcours du programme

PARCOURS 1 « Compétences et projet » :

Ce parcours favorise la préparation à l'emploi, à la formation pré-qualifiante ou qualifiante et l'apprentissage de la langue française dans un contexte professionnel.

Le parcours 1 s'adresse en particuliers aux personnes :

- ayant des besoins linguistiques de niveau infra A1.1 et n'ayant pas accès au dispositif de l'OFII ;
- positionnées sur les cercles 1 et 2 des axes 10 et 11 de la CCR mais n'ayant pas développé toutes les compétences de ces axes ;
- en situation d'illettrisme, en cercle 1 et 2 sur les axes 6, 10, 11 ou 12 de la CCR

qui n'ont pas de projet professionnel validé ou consolidé.

PARCOURS 2 « Accès Emploi-Formation » :

Ce parcours favorise la préparation à l'emploi, à la formation pré-qualifiante ou qualifiante et l'apprentissage de la langue française dans un contexte professionnel. Il permet la préparation au Certificat de connaissances et de compétences professionnelles CléA et à sa certification

Le parcours 2 s'adresse en particuliers aux personnes :

- ayant besoin d'une remise à niveau en situation professionnelle afin de bénéficier d'une suite de parcours sécurisé, vers l'emploi ou la formation préqualifiante/ qualifiante
- Préparant et présentant la certification CléA ;
- En situation d'illettrisme dès le cercle 3 des axes 6, 10, 11, 12 de la CCR
- Positionnées à partir du cercle 2 de la CCR et ayant acquis les compétences des axes 10 et 11 du cercle 2 (niveau A1 minimum relatif au Cadre européen commun de référence pour les langues - CECRL)

et ayant un projet professionnel validé

Cette action est financée par

Lieux de réalisation

7 Avenue François Coppée 93250 VILLEMOMBLE

Accessible en transport en commun :

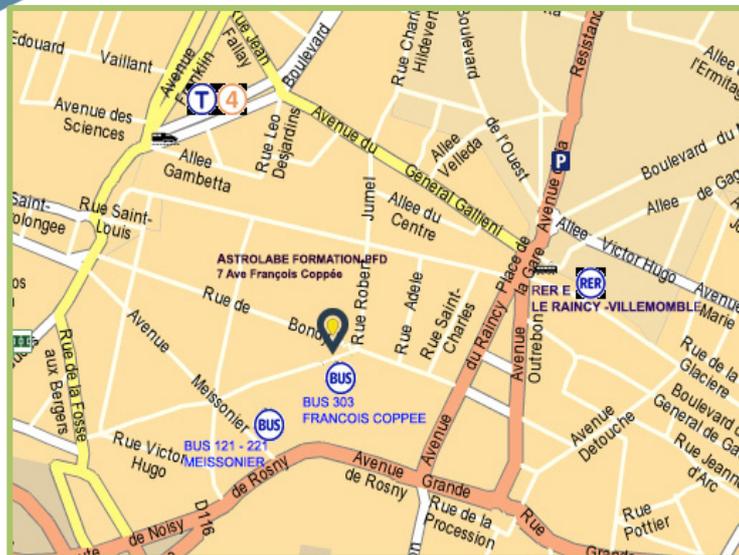
RER E : Le Raincy-Villemomble

Tram T4 : Les coquetiers

BUS : 303-221-121-145 -114

Une partie des salles de formation et bureaux est accessible aux personnes à mobilité réduite.

Pour tout besoin spécifique, merci de contacter le référent handicap : refhandi@astrolabeformation-pfd.org



Condition et délai d'accès

1-Réception et traitement de la candidature via le formulaire : <https://forms.gle/757HJJEn2qP9hsvca>

2-Réunion d'information collective, test de positionnement et diagnostic personnalisé

3-Élaboration d'un parcours de formation individuel pour atteindre les objectifs fixés

4- entrée en formation

L'entrée en formation se déroule sur 4 semaines

Durée de la formation

Le parcours de formation est adapté et individualisé en fonction du positionnement initial.

Parcours 1 : de 40 à 300 heures

Parcours 2 : de 40 à 250 heures

sur un rythme hebdomadaire de 21 heures maximum

Date de formation

En entrée et sortie permanente tout au long de l'année

Modalités d'évaluation

Positionnement initial pour avoir un diagnostic personnalisé sur la Carte de Compétences

Bilan final permettant de mesurer les acquis de formation (évaluation basée sur la Carte de Compétences)

Questionnaire de satisfaction

Éléments d'assiduité

La traçabilité des présences est consignée sur une feuille d'émargement.

Remise en fin de formation du certificat de réalisation

Informations / Renseignements

Pour toute question, vous pouvez contacter l'accueil de notre centre au :

01 48 12 65 00 

Pour le suivi administratif

Eva NANETTE

enanette@astrolabeformation-pfd.org

Pour le suivi pédagogique

Ingrid WILLEMIN

iwillemin@astrolabeformation-pfd.org



Consulter les avis